

REPUBLIQUE FRANCAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion ordinaire du 24 juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26
Présents :
Votants : dont pouvoirs

DATE DE LA CONVOCATION**16.06.2026****N° DE LA DELIBERATION****2026-023****OBJET DE LA DELIBERATION : CFU SIRCOB RESEAU 2025**

Etaient présents (16) : Christian TROADEC, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, PAUL André, PRIGENT Eric, LE GUILLOU Louis Marie, BLEUZEN Marguerite, RIOU Brendan, LALLOUET Michèle, BRABAN Tugdual, COQUIL Yvon, PICHERIT Loïc, GALARDON Georges, LE JONCOUR Philippe, DANIEL Pierre Yves, BOUCHEZ Guy.

Etaient excusés (9 dont 0 ayant donné pouvoirs) : GOUBIL Didier, FRAYSSE Alexandra, LE MOROUX Cédric, DUMONTEIL François, PAGE Anthony, LE NOUVEL Sandra, EVEN Fabrice, LE BORGNE Rollande, BOUDIAF Catherine.

Etaient absents (1) : LE DU Patrice.

Le 24 juin 2026 à 10 heures 30, le conseil syndical du SIRCOB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil de la Mairie de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Christian TROADEC.

Le Président rappelle à tous que ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les procédures entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

L'exécution du budget du RESEAU DE CHALEUR pour l'exercice 2025 est arrêté à la somme de :

- 1 455 481.87 € en dépenses de fonctionnement
- 1 629 159.80 € en recettes de fonctionnement
- 393 049.52 € en dépenses d'investissement
- 393 049.52 € en recette d'investissement

Le résultat de clôture est :

- 173 677.93 € d'excédent de fonctionnement
- Néant en investissement

Le Président se retire et le 1^{er} Vice-Président, Eric PRIGENT met le compte financier unique 2025 du budget du Réseau de chaleur au vote. Après discussion, le comité syndical, à l'unanimité, vote et approuve le CFU 2025 du Réseau de chaleur.

Le Président,
Christian TROADEC

